



Condanation anterieur et papier d identité

Par **christelle tour**, le **06/01/2017** à **11:59**

bonjour

je pense avoir etait condamné y a environ 5 ans j ai demenagé et j ai plus jamais eu de nouvelles.

je me demande si je suis recherché car j ai besoin de refaire mes papiers d identité et j ai peur qu on m arrete lorsque je vais en faire ma demande.

Comment puis je faire pour savoir et surtout je pensais que les delits etait 5 ans de prescription

merci

Par **Visiteur**, le **06/01/2017** à **12:56**

Bjr...

Cela dépend de la nature du délit et de l'importance de la condamnation.

Par **christelle tour**, le **06/01/2017** à **14:13**

Des erreurs de jeunesse DE L argent facile EN gros DE L escroquerie à la carte bancaire...maintenant je travaille j ai mon appartement MAIS il me manque juste mes papiers d identité...que j ai perdu !

JE me rappel une FOIS que j ai tenté de LES refaires et j ai étai arrêter à la préfecture de police !

LA j aimerais vraiment remettre DE L ordre dans ma vie MAIS POUR cela il me fait ma pièce d identité ou un passeport et LA meute du gendarme est toujours la!